

Thonon-les-Bains, le 24 JUIN 2021

**MAIRIE**

Boîte Postale 517  
74203 THONON-LES-BAINS  
Cedex  
Haute-Savoie

Tél. 04 50 70 69 68

Fax 04 50 70 69 54

**SERVICE URBANISME**

Affaire suivie par Pierre SALIBA

☎ 04.50.70.69.76

✉ p-saliba@ville-thonon.fr

N/Ref : UF/PS/ZAD Jules Mercier

**Monsieur le Préfet de Haute-Savoie**  
**Rue du 30<sup>ème</sup> régiment d'infanterie**  
**74000 ANNECY**

Lettre recommandée avec accusé de réception

Objet : Création d'une ZAD et délimitation du périmètre provisoire place Jules Mercier.

Monsieur le Préfet,

Suite à une délibération du conseil municipal en date du 14 juin 2021, la Commune de Thonon-les-Bains vous sollicite afin de créer une ZAD (zone d'aménagement différé) pour « l'îlot place Jules Mercier » et vous propose la délimitation de son périmètre.

L'îlot place Jules Mercier est en grande partie la propriété de différentes sociétés appartenant à la succession du promoteur, Monsieur André PERRACINO. L'absence de convergence depuis une vingtaine d'années entre Monsieur André PERRACINO, la Commune et l'Architecte des Bâtiments de France ont conduit à l'état actuel d'un espace en friche et dégradé, situation aujourd'hui inacceptable en cœur de ville.

Ce tènement constitue un secteur stratégique pour le développement de la Commune puisqu'il se situe au centre-ville, en bordure de l'hypercentre piéton, en liaison avec le futur quartier Dessaix et le futur Pôle Gare, et marque l'entrée du centre-ville depuis l'avenue du Général de Gaulle.

Cette future opération d'aménagement visera, a minima, à la fois :

- le renouvellement urbain de cette entrée de centre-ville, l'extension de l'hypercentre et de son attractivité économique en lien avec le futur quartier Dessaix et le quartier de la gare,
- la mise en valeur du patrimoine constitué par l'ancien Hôtel-Dieu, monument historique classé, aujourd'hui Palais de Justice,
- l'amélioration des équipements publics (notamment le groupe scolaire),
- et pourra éventuellement permettre le développement de logements à proximité des polarités principales.

Je vous souhaite bonne réception de la présente et vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes respectueuses salutations.

**Christophe ARMINJON**



**Maire de Thonon-les-Bains**

*Pièces jointes :*

- *Délibération du conseil municipal en date du 14 juin 2021,*
- *Périmètre de la ZAD proposé.*

COPIE